

TITRE DE NIV.7 – BAC+5

# Expert(e) Conseil en Gestion de Patrimoine

Cursus en 2 ans



L'expert Conseil en Gestion de Patrimoine (ECGP) effectue une approche globale du patrimoine de ses clients. Avant toute chose, il fait un bilan de la situation patrimoniale et fiscale de son client. Puis il recense les attentes et les objectifs de celui-ci et le niveau de risque. Des solutions et des produits adaptés seront alors proposés par le ECGP. Pour optimiser le patrimoine qui lui est confié, le ECGP doit assurer une veille portant sur les évolutions fiscales et patrimoniales, les marchés financiers ou immobiliers...

Il doit aussi prendre en compte tout événement touchant à la vie familiale de son client (divorce, succession...) et, si nécessaire, reconsidérer la stratégie patrimoniale qu'il a mise en place. L'activité est exercée à la fois par des Experts Conseil en Gestion de Patrimoine salariés, ou en exercice libéral.

## Les métiers visés

À la suite de l'obtention du titre vous pourrez travailler comme :

- Conseiller(ère) clientèle en gestion privée
- Conseiller(ère) patrimonial(e)
- Gestionnaire de patrimoine
  
- Ingénieur patrimonial...

## SECTEURS D'ACTIVITES

L'activité du métier de l'Expert Conseil en Gestion de Patrimoine s'exerce au sein d'établissements financiers (banques, sociétés de gestion de patrimoine) parfois en relation avec différents intervenants (notaire, avocat, agent immobilier) et en contact avec les clients. Elle varie selon le secteur : banque privée, gestion de patrimoine



### RYTHME D'ALTERNANCE

2 semaines en entreprise ;  
1 semaine en formation



### GRUPE

De 5 à 12 personnes



### DURÉE

2 ans après un Bac+3  
Mois d'entrée :  
Selon planning



### LIEU

Sup'Alternance Provence  
55 avenue du 1<sup>er</sup> Mai  
04100 Manosque

## PREREQUIS

Pour intégrer le dispositif de formation sur 2 ans : être titulaire d'un diplôme Bac+3 ou d'un titre de niveau 6.

## PREREQUIS RELATIONNEL

Les qualités du ECGP sont l'écoute, le sens du contact et de la relation clientèle, la rigueur, la précision et l'organisation.

## PUBLIC VISÉ

Personnes éligibles aux contrats d'apprentissage :

- Contrat d'apprentissage (max 29 ans ou RQTH, autres cas selon réglementation)
- Contrat de Professionnalisation (inscrits Pole Emploi)
- Salariés en Pro-A
- Personnes en reconversion (nous consulter)

## DÉLAIS D'ACCÈS

- A partir de 90 jours avant le début de formation
- Entrée possible de septembre à décembre.
- Nous consulter pour les prochaines dates de session.

## MODALITÉ D'ACCÈS

Etude du dossier

Entretien de motivation

Epreuve rédactionnelle

Candidature en ligne

## TARIFS

**Formation gratuite** en apprentissage avec rémunération de l'apprenant en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation

Prise en charge possible suivant les modalités d'accès à la formation et le profil de l'apprenant/ apprenante

Une prise en charge partielle des frais annexes de type repas, nuitée, premier équipement peut être sollicitée auprès de l'OPCO dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ;

Nous consulter.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Synchrone : Cette synchronicité de l'apprentissage facilite l'interactivité, les participants à la formation peuvent directement poser leurs questions au formateur ou échanger avec les autres apprenants.

Présentiel

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

Une méthode pédagogique qui s'adapte au contexte, au public. Elle se nourrit de pratiques existantes, mais elle est également unique. La méthode active est déployée en s'appuyant sur des actions à réaliser pour en tirer une expérience, un apprentissage.

Cas d'entreprise

Oraux de présentation à une organisation cliente

Digital learning

Participation à des événements

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

Rythme alterné en centre de formation et entreprise ;

- Positionnement et restitution au Maître d'Apprentissage ;
- Rencontre Maître d'Apprentissage/Formateur référent/Représentant légal ;
- Livret de suivi en entreprise et d'apprentissage ;
- Visite en entreprise
- Séances de tutorat/accompagnement individualisé
- Réunions pédagogiques ;
- Formation en présentiel ;
- Équipe pédagogique pluridisciplinaire disposant de nombreuses années d'expériences dans le métier et dans la formation professionnelle ;
- Formation appliquée par une pédagogie active, capitalisation sur les périodes en entreprise et complément en centre de formation, pédagogie par objectif ;
- Travaux de groupes, exposés, mises en situations, vidéo, visites d'entreprises.

## OUTILS PÉDAGOGIQUES

Tableau blanc, vidéoprojecteur, salle de classe, vidéos, tableau interactif.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

À l'issue de cette formation, l'apprenant sera en capacité  
De réaliser :

- L'entrée en relation et réalisation de l'audit patrimonial
- L'entretien avec le prospect : identification du profil et du projet patrimonial, présentation de la démarche
- L'inventaire de la situation patrimoniale : recueil d'informations personnelles, professionnelles, patrimoniales, familiales
- La rédaction et présentation de la lettre de mission au prospect
- La réalisation du diagnostic patrimonial
- L'expertise des flux et des stocks, des risques et des opportunités
- L'analyse des équipements financiers et autres déjà contractualisés par le client
- La réalisation des simulations en tenant compte de changements à venir
- La communication au client du rapport d'analyse patrimoniale
- La création de la stratégie patrimoniale fondées sur des conseils et des services de haute qualité
- La conception d'une stratégie patrimoniale sur le champ du civil, du juridique, du fiscal, du social, de la prévoyance, du financier
- La présentation du bilan patrimonial
- La mise en œuvre des solutions validées par le client
- Le suivi du client et mise à jour du bilan patrimonial
- La mise en œuvre et exploitation d'une veille réglementaire, d'une veille sur les produits ou solutions patrimoniales
- La vérification de la qualité du processus client mise en œuvre
- Le développement de l'activité et du portefeuille clients par la mobilisation d'un réseau interne et d'un réseau externe

## CONTENU DE LA FORMATION

- Auditer un client patrimonial
- Analyser la situation patrimoniale du client
- Expertiser et optimiser une stratégie patrimoniale
- Suivre et développer l'activité patrimoniale

## MODALITÉ D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Mise en situation professionnelle reconstituée - Dossier de pratiques professionnelles - Entretien technique face à un jury composé de deux professionnels - Jeu de rôle face à un jury et restitution écrite

## PASSERELLES

Pas de diplôme passerelle.

## ÉQUIVALENCES

Aucune.

## VALIDATION PAR BLOCS

Le référentiel de la certification Expert(e) en Gestion de Patrimoine est composé de 4 blocs de compétences :

- Auditer un client patrimonial
- Analyser la situation patrimoniale du client
- Expertiser et optimiser une stratégie patrimoniale
- Suivre et développer l'activité patrimoniale

La certification peut être obtenue :

- par blocs séparés,
- dans son intégralité.

## POURSUITE D'ÉTUDES

Après cette formation, vous serez directement opérationnel pour exercer le métier pour lequel vous avez été formé.

## INTERVENANTS

L'école intègre une équipe pédagogique issue du monde professionnel qui fait le lien indispensable entre les exigences des entreprises et les méthodes et objectifs pédagogiques imposés par cette formation.

Dernière mise à jour le 23/04/2025

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre structure s'est engagée dans la mise en œuvre d'une politique d'accueil et d'inclusion des personnes en situation de handicap en formation.

Vous êtes en situation de handicap merci de contacter notre référent handicap : [referenthandicap@digne.cci.fr](mailto:referenthandicap@digne.cci.fr)

## MIXITÉ

Toutes nos formations sont accessibles à tous et toutes, sans discrimination de sexe ou d'origine.

## LIEU DE FORMATION



### Sup'Alternance Provence

55 Av. du 1er Mai

04100 Manosque

Google Map : <https://g.page/sup-alternance-provence>

## LIBELLÉ EXACTE DE LA CERTIFICATION

Expert Conseil en Gestion de Patrimoine

Certifications Professionnelles au niveau 7 (Bac+5)

## CODE RNCP

Titre RNCP **38949**

[RNCP38949 - Expert conseil en gestion de patrimoine](#)

## NOM DU CERTIFICATEUR

SA SOFTEC AVENIR FORMATION



*Révélateur de talents*

## DATE D'ECHEANCE D'ENREGISTREMENT DE LA CERTIFICATION

26-04-2028

## INDICATEURS DE RESULTATS DE CETTE FORMATION

Nouvelle formation

## PERSONNE À CONTACTER

Cyrille DAVENET - Chargé des relations entreprises

[c.davenet@digne.cci.fr](mailto:c.davenet@digne.cci.fr)

06 89 34 76 52

